



FILIÈRE SCIENCES ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (S2TMD)

LYCÉE CAMILLE JULLIAN

Le baccalauréat technologique Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse (S2TMD) s'adresse à des élèves souhaitant développer un projet de pratique artistique ambitieux.

La filière S2TMD du lycée Camille Julian propose une formation qui allie les pratiques artistiques et une formation spécifique au Conservatoire, les enjeux d'un tel parcours combinant formation générale et culture du spectacle vivant.

FORMATION

Enseignements spécifiques assurés par le Conservatoire : musique et danse.

Pour la musique, il est possible d'effectuer un parcours instrumental, vocal (chant lyrique) ou de composition-création (musiques électroniques). Les disciplines relevant des musiques actuelles amplifiées (MAA) et du jazz ne sont pas accessibles.

Entrée en classe de Seconde :

Il est possible d'intégrer une 2^{nde} générale au Lycée Camille Julian qui bénéficiera d'aménagements d'horaires et d'enseignements optionnels préparant à la série S2TMD.

L'aménagement d'horaires sera de 3 après-midi par semaine, dont le mercredi.

À l'issue de cette 2^{nde}, le passage en S2TMD sera soumis à une validation conjointe du lycée et du conservatoire lors du conseil de classe du 3^e trimestre.

Entrée en classe de Première :

Trois enseignements de spécialité :

- Économie, droit et environnement du spectacle vivant (EDES)
- Culture et sciences musicales/chorégraphiques, selon la pratique artistique de l'élève
- Pratique artistique

COÛT DE LA FORMATION ARTISTIQUE AU CONSERVATOIRE

Conformément à la délibération annuelle du conseil municipal de la ville de Bordeaux, les élèves suivant la filière S2TMD sont **exonérés des droits d'inscription**.

Dans le cas d'un double cursus danse/musique/théâtre ou de la pratique d'un 2^e instrument, les droits d'inscription en vigueur seront à régler.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE CANDIDATURE

1. RÉUNION D'INFORMATION : Samedi 10 février de 14h à 15h30

2. CANDIDATURES : de janvier à début mars

Retrait des dossiers à l'accueil du Conservatoire ou en téléchargement sur conservatoire.bordeaux.fr

3. TESTS ET ENTRETIENS : début avril

Chaque candidat recevra une convocation individuelle précisant son jour et son horaire de passage.

Musique

- **Parcours instrumental (sauf MAA et jazz)**
 - Interprétation d'une ou plusieurs œuvres libres d'une durée totale de 5 à 8 minutes
 - Entretien
- **Parcours vocal (chant lyrique)**
 - Interprétation d'une pièce vocale au choix suivie d'un cours de chant
 - Entretien
- **Parcours de formation en composition-création**
 - Présentation puis diffusion d'un ou plusieurs extraits sonores d'une durée totale de 5 à 8 minutes
 - Entretien

Danse

- Danse classique ou contemporaine : 2 cours techniques + temps d'atelier
 - Pour une entrée en danse classique, une partie des épreuves sera sur pointes
 - Entretien pour les candidats sélectionnés à la suite des cours cités ci-dessus

4. RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ : mai

L'admission définitive sera effective lorsque l'affectation dans le lycée correspondant au cursus choisi sera validée par la DSDEN.

5. INSCRIPTION AU LYCÉE CAMILLE JULLIAN

Le dossier d'orientation est transmis par le chef d'établissement d'origine à l'inspection académique, après le conseil de classe du 3^e trimestre en vue de son examen par le lycée.

Seuls les dossiers des candidats admis aux tests du Conservatoire sont étudiés. L'admission définitive au lycée Camille Jullian est soumise à l'approbation de l'Inspection Académique.

Il est recommandé aux élèves d'émettre un 2nd vœu dans leur dossier d'orientation.

À l'issue de cette affectation, les familles doivent finaliser leur inscription auprès du lycée Camille Jullian et fournir au Conservatoire un justificatif d'inscription au lycée.

Le lycée Camille Jullian propose un internat qui accueille prioritairement les élèves des classes de S2TMD.

CONTACTS UTILES

Lycée Camille Jullian
29 rue de la Croix Blanche
33074 Bordeaux Cedex

M. Guilbault, proviseur - 05 56 01 47 47
ce.0330023w@ac-bordeaux.fr

Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud
22, quai Sainte-Croix - CS 82065
33088 Bordeaux Cedex

Aurore Petit, Service Vie Scolaire -
05 56 92 96 96
auro.petit@mairie-bordeaux.fr